



Accompagnement dans l'accès à l'emploi ou au logement

CONTEXTE

Les Centres d'Etude et d'Action Sociales (C.E.A.S.) voient le jour en 1947. Ils regroupent des citoyens engagés dans des actions d'amélioration de la vie sociale et de développement socio-économique des territoires de la région.

Créé en 2008, le C.E.A.S. du Grand Douaisis compte 50 bénévoles répartis en trois groupes, deux pour l'accompagnement à l'emploi, un pour l'accompagnement au logement. Ils aident des personnes, rencontrant des difficultés dans l'un et /ou l'autre de ces domaines, à la demande soit d'institutions publiques, soit de partenaires associatifs, soit d'individuels, en appui des suivis « de droit commun » qui peuvent paraître insuffisants. Les personnes accompagnées sont toujours volontaires.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Permettre aux personnes accompagnées de trouver un emploi ou un logement ;

Permettre aux personnes de retrouver une dignité en étant écoutées.

Apporter un soutien en écoutant et donnant des pistes aux personnes accompagnées notamment pour finaliser un C.V, un projet professionnel, un entretien d'embauche...

DESCRIPTION DE L'ACTION

Une première rencontre a lieu avec la personne afin de lui expliquer le fonctionnement de l'accompagnement. Si celui-ci lui convient, l'accompagnement peut commencer. En ce qui concerne l'emploi, il se fait dans un lieu neutre, souvent à la Maison des Associations de Douai. Pour le logement, cela se fait au domicile de l'accompagné(e). Les entretiens sont effectués par un binôme de bénévoles. L'accompagnement peut prendre différentes formes selon la personne qui est accompagnée. Il s'agit avant tout d'installer une relation de confiance afin de pouvoir écouter, conseiller et les diriger vers les services appropriés.

En effet, les bénévoles ne sont pas intrusifs mais portent un regard positif et ont un rôle stimulant pour interpellier au mieux l'accompagné(e). Ils lui proposent

des outils, des modes d'organisation, une aide pour les démarches administratives. L'accompagnement n'est pas limité dans le temps, cela peut aller de quelques semaines à plusieurs années.

Les bénévoles se réunissent mensuellement afin de faire le point sur les accompagnements et de se répartir les nouvelles demandes, mais également pour rester en alerte sur l'actualité de l'emploi et du logement.

PARTENAIRES DE L'ACTION

Secours Populaire, Secours Catholique, C.C.A.S, Missions Locales, ACLIA, Centres sociaux, Pôle Emploi, APEI, ETHAP, Centre Hélène Borel, Plateforme Santé Douaisis, Fondation Abbé Pierre, Equipe Locale d'Animation (ELA URIOPSS), Arc en Ciel (accompagnateurs des familles de prisonniers de la Maison d'Arrêt de Cuincy), Culture et Liberté, Ecole des Mines de Douai, Solidarités Nouvelles face au Chômage. (SNC), Norevie, Maison et Cités, SOLIHA, Habitat et Humanisme ...

RESSOURCES MOBILISÉES

Chaque responsable de groupe passe environ 40 heures par an pour l'organisation (préparation des réunions de groupe, rédaction des comptes rendus) ; Chaque bénévole donne de 4 à 20 heures de son temps par mois, selon sa disponibilité, pour faire des accompagnements.

FACTEURS DE RÉUSSITE

La diversité des partenaires prescrivant les personnes en difficulté ;

La formation effectuée par l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (S.N.C.) sur l'accompagnement à l'emploi ;

Le travail en binôme et en équipe ;

Les échanges lors des réunions mensuelles ;

La diversité des compétences des bénévoles ;

L'expérience des plus anciens ;

La richesse du partenariat qui permet d'avoir des demandes et des propositions d'aide supplémentaires.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le fait d'engager une relation durable d'accompagnement ;
La difficulté de comprendre le fonctionnement des personnes rencontrant des difficultés ;
La réticence de certains partenaires à collaborer avec des bénévoles, faute de comprendre la complémentarité.

RÉSULTATS

50 bénévoles mobilisés sur les trois groupes logements et emploi âgés de 30 à 80 ans (soit 35 pour l'emploi et 15 pour le logement).
Tous les accompagnements logement aboutissent à une solution, dans des délais que nous ne maîtrisons pas. Les accompagnements à l'emploi permettent à 50% une issue positive.

PLUS-VALUES

Les personnes concernées par l'accompagnement se trouvent stimulées par les échéances des rencontres, retrouvent une dignité dans l'écoute qu'elles reçoivent. Les échanges qui n'ont pour but que l'intérêt du demandeur permettent d'aborder les vraies questions qui font barrage, tant pour l'emploi que pour le logement.

PERSPECTIVES

Recruter de nouveaux bénévoles ;
Développer le partenariat pour favoriser l'émergence de demandes d'accompagnement et proposer aux personnes accompagnées des réponses et des pistes de recherche et faciliter des démarches ;
Mettre en place une permanence mensuelle physique, téléphonique et par voie internet.

DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES

<http://www.urceas.org/>
La revue Savoir.

CONTACT :

José LALEEUW
Président
Centre d'Etude et d'Action Sociales
ceasgranddousais@urceas.org
06 80 73 99 17

Parcours, de Monsieur B, accompagné depuis 2 ans par un binôme d'accompagnement à l'emploi qui lui permet de retrouver un équilibre par un retour à l'emploi dans un atelier d'insertion et l'obtention d'un logement locatif.

Monsieur B, âgé de 40 ans, nous a été présenté par un visiteur de prison, alors qu'après un accident de parcours, il avait été incarcéré durant deux années. Il a accepté de rencontrer le binôme et cet accompagnement dure depuis deux ans. Monsieur B qui a reçu une formation de maçon, n'a jamais travaillé. Avec l'aide de notre partenaire SOLIHA (ex PACT) nous lui avons permis d'obtenir un travail en atelier d'insertion où il a pu trouver un rythme de travail, apprendre à s'adapter aux exigences d'un employeur et notre accompagnement a pu lui mettre en évidence les exigences du monde du travail. Les points réguliers avec SOLIHA lui ont permis de renouveler ses contrats et d'aboutir, depuis janvier dernier à une formation de carreleur. Jusqu'au 31 décembre 2015, monsieur B vivait chez son père. Séparé, il a une fille de 10 ans placée chez une assistante familiale et souhaite pouvoir la recevoir à son domicile, alors que jusqu'à présent il ne peut la voir qu'à l'unité territoriale du Conseil départemental. Nous lui avons permis, grâce à notre partenariat avec SOLIHA, d'obtenir un logement, depuis le 1° janvier 2016 dans des conditions financières compatibles avec ses revenus. La suite de l'accompagnement consistera à aider Monsieur B dans la recherche d'un emploi pérenne, fort de l'expérience acquise durant des deux années et de répondre à ses préoccupations liées à sa nouvelle position de locataire.